

# 1-ENVIRONNEMENT MONDIAL

Dans le Pacifique Sud, de nombreuses **organisations régionales** existent dont la **CPS**, la plus ancienne d'entre elles et la plus importante en nombre de membres. Face à une mondialisation croissante, le Pacifique Sud tend à renforcer ses efforts en matière de coopération régionale, avec une forte volonté des pays insulaires du Pacifique d'intégrer, en tant que membre, ces organisations régionales.

La politique de la Nouvelle-Calédonie s'inscrit dans ce mouvement d'intégration régionale. Depuis la loi organique du 19 mars 1999, elle est pleinement associée à l'État français dans l'exercice des compétences en matière de relations extérieures.

La Nouvelle-Calédonie est ainsi membre de la CPS depuis 1983, de l'**Organisation du Tourisme du Pacifique Sud**, du **Programme de Développement des Îles du Pacifique**, du **Programme Régional Océanien de l'Environnement**, de l'**Organisation des Douanes du Pacifique** et du **Réseau Océanien de Surveillance de la Santé Publique**. Elle est aussi membre associé de la **Commission des Géosciences Appliquées du Pacifique Sud** depuis 1991 et du **Conseil de Coopération Économique du Pacifique**, et observateur au sein de l'**Agence des Pêches du Forum** depuis 1998. Enfin, observateur au sein du **Forum des Îles du Pacifique** depuis 1999, elle est devenue "membre associé" en 2006.

En parallèle, la Nouvelle-Calédonie développe sa coopération bilatérale au travers d'accords conclus avec ses voisins les plus proches, tels l'Australie, la Nouvelle-Zélande et le Vanuatu dans différents domaines (commerciaux, éducatifs, sanitaires...).

Des institutions des Nations Unies interviennent également dans le Pacifique par l'intermédiaire d'organismes régionaux, tels la Commission Économique et Sociale pour l'Asie et pour le Pacifique (CESAP) dont la Nouvelle-Calédonie est membre associé, le Fonds des Nations-Unies pour l'Enfance (UNICEF) ou encore l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) pour laquelle la Nouvelle-Calédonie est intégrée dans la délégation française.

## ► Organisations régionales :

**CPS (Communauté du Pacifique)** : Voir 1.5. **Organisation du Tourisme du Pacifique Sud (SPTO)** : organisation régionale intergouvernementale dont l'objectif essentiel est de promouvoir la coopération et le développement touristique dans le Pacifique Sud. **Programme de Développement des Îles du Pacifique (PIDP)** : sa principale mission est de fournir des services professionnels et de recherches d'informations aux dirigeants du Pacifique dans le domaine du développement économique et social. **PROE (Programme Régional Océanien de l'Environnement)** : il est chargé de promouvoir la coopération environnementale et de fournir l'assistance nécessaire à la protection de l'environnement et à l'instauration d'un développement durable dans le Pacifique Sud. **OCO (Organisation des Douanes)** : elle vise à promouvoir l'harmonisation et la simplification des procédures douanières, l'introduction de nouvelles méthodes, l'échange d'informations et la coopération en matière douanière. **ROSSP (Réseau Océanien de Surveillance de la Santé Publique)** : sa mission est d'améliorer et de promouvoir durablement la surveillance de la santé publique. **Commission des Géosciences Appliquées du Pacifique Sud (SOPAC)** : elle intervient dans les domaines des ressources minérales, en eau, mais aussi de l'énergie, l'environnement côtier, l'évaluation des risques naturels, l'environnement océanique, le développement des ressources humaines, la publication et la mise à disposition d'ouvrages techniques et la gestion de désastres naturels. **Conseil de Coopération Économique du Pacifique (PECC)** : elle vise, à travers un forum régional, à favoriser et promouvoir la coopération, l'harmonisation des politiques économiques et le développement économique dans la région Asie-Pacifique. **Agence des Pêches du Forum (FFA)** : son objectif est de promouvoir la gestion et le développement durable des ressources marines vivantes (les stocks de poissons migrateurs notamment) dans le Pacifique central et occidental. **Forum des îles du Pacifique** : il a un rôle politique et économique important visant à promouvoir la coopération régionale en matière de commerce et d'investissement, de sécurité et d'aviation civile.

## SOURCES

[1] *Revue juridique, politique et économique de la Nouvelle-Calédonie*, n°3, CDP-NC, Nouméa, 2004.

[2] Direction Régionale des Douanes de Nouvelle-Calédonie, Nouméa.

## VOIR AUSSI

DIXIT 2005-2006, *Revue économique, sociale et culturelle de Polynésie française, Pacifique insulaire, entre disparité et vulnérabilité*, n°14, septembre 2005.

Caisse Française de Développement, *La coopération régionale dans le Pacifique Sud*, mars 1995.

Loi organique n°99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie.

# 1.6 PACIFIQUE (2)

## Organisations régionales dans le Pacifique Sud en 2006 [1]

	Organisation régionale (nom, siège, année de création)									
	CPS (Nouméa, 1947)	Forum des îles du Pacifique (Suva, 1971)	SOPAC (Suva, 1972)	FFA (Honiara, 1979)	PECC (Singapour, 1980) (a)	SPTO (Suva, 1983)	PIDP (Honolulu, 1980)	PROE (Apia, 1980)	OCO (Nouméa, 1999)	ROSSP (Nouméa, 1996)
Australie	M	M	M	M	M			M	M	
Commonwealth des Mariannes du Nord	M						M	M		M
États fédérés de Micronésie	M	M	M	M	M		M	M	M	M
Guam	M		M				M	M	M	M
Hawaï							M			
Île Norfolk									M	
Îles Cook	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M
Îles Fidji	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M
Îles Marshall	M	M	M	M	M		M	M	M	M
Îles Salomon	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M
Kiribati	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M
Nauru	M	M	M	M	M		M	M	M	M
Niue	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M
Nouvelle-Calédonie	M	MA	MA	O	MA	M	M	M	M	M
Nouvelle-Zélande	M	M	M	M	M			M	M	
Palau	M	M	M	M	M		M	M	M	M
Papouasie-Nouvelle-Guinée	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M
Pitcairn	M									M
Polynésie française	M		M			M	M	M	M	M
Samoa américaines	M		M			M	M	M	M	M
Samoa occidentales	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M
Tokelau	M			M				M		M
Tonga	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M
Tuvalu	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M
Vanuatu	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M
Wallis et Futuna	M							M	M	M

(a) Les membres du Conseil de Coopération Économique du Pacifique sont : l'Australie, la Nouvelle-Zélande et ceux du Forum des Îles du Pacifique. La France y étant membre associé à travers ses Collectivités d'Outre-Mer, la Nouvelle-Calédonie peut donc être associée aux travaux du Conseil au sein de la délégation française.

NB : M (Membre) : État ou Territoire qui bénéficie de tous les avantages de l'organisation, mais qui est tenu de toutes ses obligations.

MA (Membre Associé) : État ou Territoire qui n'est pas membre à part entière, mais qui participe aux réunions avec un droit d'expression.

O (Observateur) : État ou Territoire qui participe aux réunions, mais qui a aucun droit.

## Échanges extérieurs de la Nouvelle-Calédonie avec les pays du Pacifique Sud [2]

	2004			2005 p		
	Importations	Exportations	Solde (a)	Importations	Exportations	Solde (a)
Australie	14 230	5 895	-8 335	15 663	5 247	-10 416
Île Norfolk	-	-	-	-	36	36
Îles Fidji	206	33	-173	240	18	-222
Îles Salomon	23	-	-23	55	1	-54
Kiribati	-	7	7	-	-	-
Nauru	-	-	-	-	-	-
Nouvelle-Zélande	7 661	62	-7 599	9 405	71	-9 334
Papouasie-Nouvelle-Guinée	126	-	-126	149	2	-148
Polynésie française	159	172	13	177	233	56
Samoa occidentales	-	137	137	-	13	13
Tonga	-	1	1	-	-	-
Vanuatu	170	722	552	180	1 153	973
Wallis et Futuna	-	764	763	-	833	833

(a) Exportations-Importations.

Unité : million de F.CFP